



**DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE OFFICIELLE DE PRESENTATION
DE VŒUX DU MOUVEMENT SPORTIF
(Lundi, 23 février 2026 / Stade Olympique Alassane OUATTARA
d'Ebimpé)**

[Exigences protocolaires]

Aux aurores fécondes de l'année 2026, il m'est agréable de prendre la parole, en ce mythique et historique stade olympique Alassane OUATTARA d'Ebimpé, pour la traditionnelle cérémonie de présentation de vœux qui réunit les entités canoniques œuvrant au rayonnement du sport en Côte d'Ivoire.

Il m'échoit donc l'insigne honneur de m'adresser à vous, non seulement en ma qualité de Ministre, mais aussi et surtout, en tant que compagnon de route, serviteur d'une même cause : celle du sport ivoirien et, au-delà, celle du triomphe de la Nation.

Vous m'avez exprimé, avec chaleur et emphase, vos vœux les plus sincères. Permettez-moi, avec la même franchise, de vous confier que je ne formerai point, à votre endroit, des vœux ordinaires, couramment admis. Non par réserve, encore moins par hauteur, mais

parce que je préfère confier nos destinées respectives à la Providence divine qui, seule, connaît les replis de nos cœurs et les échos stridents de nos aspirations profondes. Que Dieu, dans Sa sagesse infinie, accomplisse pour chacun de nous ce que nos lèvres ne sauraient parfaitement formuler.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons archivé 2025 dans les annales du passé et 2026 se présente à nous avec de grands défis que nous devons défier. Défier ces défis, c'est les relever, c'est les assujettir à nos exigences, c'est les satisfaire.

Aussi voudrais-je saluer vos efforts conjugués au cours de l'exercice précédent.

Oui, c'est grâce à votre travail acharné et à votre dévouement sans faille que 2025 a été un succès. Vous êtes la sève vivifiante et la crème pensante de notre environnement sportif dynamique. Et je puis vous avouer que je suis très heureux de travailler avec chacun d'entre vous.

C'est le lieu pour moi de vous rendre hommage, hommes et femmes, pour vos efforts constants.

De manière toute spéciale, je voudrais traduire la reconnaissance de la Nation et la gratitude de la République à celles et ceux qui, en ce jour, bénéficient d'une distinction honorifique en raison de la qualité de leur travail, du prestige de leur dévouement, de l'âpreté de leur

rigueur. Bravo à vous. Honneur et fierté pour vous. Vous êtes mis en lumière pour briller plus que jamais non pour vous mais pour tous. Vous devenez, pour ainsi dire, des phares. Vous devez entretenir l'estime et l'espoir placés en vous.

Sincères félicitations à vous.

Mesdames et Messieurs,

vous me permettez d'associer au bénéfice du devoir de mémoire tous les acteurs de l'écosystème du sport qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée (Vous voudriez bien vous lever pour observer une minute de silence en leur mémoire).

Mesdames et Messieurs,

Notre Département ministériel joue un rôle prépondérant dans notre histoire commune. Car, en raison de sa transversalité, le sport est un facteur de bien-être physique des populations, un socle de cohésion sociale, un vecteur de dynamisme économique, un levier de promotion de l'industrie, un outil d'influence diplomatique et une source de rayonnement du pays.

Pour le challenge de 2026, nous devons être des bâtisseurs de paix, des faiseurs d'harmonie, des acteurs d'économie et des artisans d'un vivre-ensemble harmonieux.

Nous avons parlé d'harmonie, et nous savons pertinemment que le Sport rassemble et crée un sentiment d'appartenance qui renforce à la fois l'unité et l'identité nationale.

Déjà en 2015, le **Président de la République, Son Excellence Alassane OUATTARA** avait projeté de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent. Avec succès, il a su tracer les sillons de cet idéal pour le matérialiser. Le Ministère des Sports s'est approprié cet appel et a fait des performances sportives un instrument d'extension de la réputation de notre pays à l'échelle internationale.

Au vu de ce constat, il serait intéressant d'accorder un point d'honneur à toutes les disciplines.

De plus, je vous invite à vulgariser, dans les quatre coins du territoire national, toutes les disciplines sportives. Intéressez les populations, motivez-les, sachez vendre votre produit qu'est le sport.

Par ailleurs, comme on peut le voir, la mission principale du Ministère des Sports est la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de sport.

A cet effet, la Politique Nationale du Sport laisse apparaître la vision stratégique suivante :

"Faire du sport, un moteur de création de richesses, un instrument d'amélioration du bien-être des populations et un outil de promotion

de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale à travers les grandes compétitions".

Cette vision repose sur quatre axes stratégiques :

1. Le développement des infrastructures sportives ;
2. Le renforcement de la formation ;
3. La promotion de la pratique sportive ;
4. La professionnalisation et la valorisation des métiers du sport.

Conformément à ce document stratégique, le Gouvernement a adopté la feuille de route du Ministère des Sports. Il en résulte les actions majeures suivantes :

- le renforcement du cadre juridique ;
- le développement de l'offre d'infrastructures sportives civiles et scolaires.

Au-delà de cette feuille de route, le Ministère a réalisé des actions découlant de ses attributions principales à savoir la promotion de la pratique du sport à différents échelons.

Ainsi, en matière de **sport de haut niveau**, les fédérations sportives occupent une place centrale. La délégation de pouvoirs et l'agrément que leur accorde l'État traduisent une mission de haute responsabilité : celle de représenter dignement la Côte d'Ivoire sur la scène sportive internationale.

À cet égard, les scores enregistrés en **2025** sont éloquents. En effet, notre pays a pris part à **163 compétitions internationales**, remportant **427 médailles**, dont **144 en or**, **141 en argent** et **143 en bronze**. La progression exceptionnelle du nombre de médailles d'or, en hausse de **157 %**, témoigne de la montée en puissance de nos fédérations et de la détermination de nos athlètes à viser l'excellence.

En matière de sport de masse et de sport pour tous, les services extérieurs du Ministère ont animé les régions et départements à travers des séances hebdomadaires de marches sportives ponctuées de parties de fitness destinées aux populations.

En ce qui concerne les sports scolaires, le nombre de licenciés est passé de 97.000 en 2024 à 105.156 en 2025 pour 3.100 établissements engagés. Au total 29.359 rencontres sportives ont été organisées pour 8.642 équipes du primaire, du secondaire et du supérieur issues de 3.795 établissements. 527 athlètes détectés et retenus pour constituer le répertoire des jeunes talents.

La construction et la réhabilitation des infrastructures scolaires à **Bouaflé, Man et Treichville** ont pu être réalisées.

Plusieurs milliers de jeunes ont été formés à différents métiers du sport, partant de l'enseignement du sport, à l'initiation à divers métiers du sport, en passant par l'EPS conformément au PJ-GOUV.

Leur insertion est en cours dans le cadre des conventions entre l'AEJ et l'OISSU d'une part et entre l'ONS et l'AEJ, d'autre part.

Ces résultats probants ne devraient pas faire oublier les difficultés qui ont émaillé la mise en œuvre des activités au cours de l'année 2025.

Ces difficultés, plutôt que de constituer un frein à notre détermination, doivent nous exhorter à plus d'engagement dans l'innovation en faveur d'un sport plus performant et résolument tourné vers des résultats qui sont de nature à contribuer à l'avènement d'une Grande Côte d'Ivoire telle que prônée par le **Président de la République Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**.

Pour y parvenir, je voudrais vous engager à œuvrer à la réalisation des perspectives ci-après formulées:

- 1- l'élaboration des décrets d'application de la loi relative au sport ;
- 2- l'accélération de la préparation des athlètes en vue des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) Dakar 2026, des Jeux Africains 2027 en Egypte et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Los Angeles 2028 ;
- 3- la redynamisation et la modernisation de la Vie Fédérale par la signature de nouvelles conventions d'objectifs avec les fédérations sportives ;

- 4- l'instauration de l'éthique et des valeurs du sport par l'accentuation de la lutte contre le dopage et la création d'une cellule d'alerte contre le harcèlement, les violences et les discriminations ;
- 5- le renforcement de la pratique du sport de masse et du sport pour tous ;
- 6- l'élaboration de la cartographie, de la classification et de l'évaluation budgétaire pour la remise à niveau des infrastructures sportives ;
- 7- l'établissement d'un plan national de réhabilitation des infrastructures sportives ;
- 8- l'élaboration d'un plan national de maintenance des infrastructures ;
- 9- l'élaboration d'un plan de valorisation économique des infrastructures sportives ;
- 10- l'ouverture des classes à vocation sport-études ;
- 11- la reprise de l'organisation des jeux scolaires ;
- 12- la création des pôles techniques de professeurs de sports et de managers sportifs dans les régions et départements ;
- 13- la relance du projet de construction du lycée sport-études de Bouaké ;

14- le renforcement du rôle des DR et DD par la création :

- des programmes de détection et de suivi des talents en rapport avec les fédérations représentées localement,
- des programmes d'animation de sports de masse et de sports pour tous,
- des programmes de gouvernance et d'appui aux clubs ;

15- le recensement des salles de sports sur toute l'étendue du territoire, par la Direction Générale des Sports et de la Vie Fédérale, ainsi que l'évaluation des règles de création et de fonctionnement de celles-ci ;

16- l'exercice d'un levier de contrôles inopinés des unités administratives du Ministère, de toutes les structures bénéficiant des subventions et des structures sous tutelle, par l'Inspection Générale.

Ces chantiers structurants exigent, de chacun de nous, professionnalisme, discipline et sens élevé du service public. L'année 2026 doit être alors une année d'excellence. Les fédérations sportives, toutes les fédérations sportives, sans exclusive, doivent tendre vers des performances exceptionnelles et battre leurs records pour le prestige de la Côte d'Ivoire.

Mesdames et Messieurs,

Le sport est un jeu. Oui, il en a l'apparence : des règles, un terrain, un arbitre, des adversaires.

Mais le sport est un jeu qui n'en est pas un, car c'est un jeu à enjeu.

L'enjeu de la fierté et de la gloire.

L'enjeu du triomphe et de la majesté.

L'enjeu de la cohésion sociale.

L'enjeu de l'image internationale.

L'enjeu du bien-être physique.

L'enjeu de l'accomplissement humain.

Au fond, plus qu'un score, dans chaque match se joue l'honneur d'un drapeau, la discipline d'un citoyen, l'espoir d'un peuple.

Face à cette exigence impérieuse du sport comme moteur de rayonnement d'une Côte d'Ivoire prestigieuse, ambitieuse et prospère, telle que voulue par **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République**, j'ai le plaisir de vous délivrer, solennellement, le thème de l'année 2026 au Ministère des Sports : **« Tous mobilisés pour le rayonnement du sport au service d'une grande Côte d'Ivoire »**.

Mesdames et Messieurs,

Ce thème parle à notre cœur.

Ce thème parle à notre raison.

Ce thème parle à notre mental.

Ce thème parle à notre être intérieur.

Il résonne comme un appel pressant de la nation à s'unir autour du prestige commun. Il sonne comme une invite ardente à se lever, à se tenir debout, sans distinction d'âge, de genre, de niveau social, de surface économique, à nous mettre ensemble, à fédérer nos intelligences pour faire grandir, grandir et grandir l'image de la Côte d'Ivoire une, unie, prospère et solidaire par le sport.

Oui, nous le pouvons. Oui, nous le devons. Alors mobilisons-nous tous pour le rayonnement du sport au service d'une grande Côte d'Ivoire.

Que cette année soit pour notre Ministère une année de cohésion, de résultats probants et de rayonnement accru.

Bonne et heureuse année 2026 à chacun et à chacune de vous.

J'ai fini de dire.